



COMMUNIQUÉ

NOMINATION *

Le Conseil d'administration du Domaine Le Contemporain est heureux d'annoncer la nomination de **Mme France Corriveau** (516) au sein du Conseil d'administration du Syndicat des copropriétaires du Domaine le Contemporain.

Nous sommes convaincus que, par son expérience professionnelle et son attachement à son milieu de vie, Mme Corriveau saura bien servir les intérêts de la collectivité que nous représentons.

Suite au décès de M. Maurice Labbé, l'intérim avait été comblé par M. Luc Ouellet.

Le Conseil d'administration du Syndicat des copropriétaires du Domaine Le Contemporain tient à remercier M. Luc Ouellet pour son implication

récente et antérieure au sein du Conseil d'administration. Sa contribution et son expérience ont été précieuse dans les derniers mois. Nous sommes reconnaissants de son apport significatif.

** **ARTICLE116.** Dans le cas où surviendrait une vacance parmi les administrateurs, soit par suite de démission, de décès, d'incapacité ou d'autres causes, et sous réserve de ce qui est prévu ci-après en cas de destitution d'un administrateur, les administrateurs en place comblent eux-mêmes cette vacance jusqu'à la date de la prochaine assemblée des copropriétaires. Toutefois, une vacance n'empêche pas le conseil d'administration du syndicat d'agir, à moins que le nombre des administrateurs restants soit inférieur au quorum. Ceux qui restent peuvent valablement convoquer une assemblée des copropriétaires.*